

VILLE DE ROYAN



MUSÉE

D. Musée 22/052

Convention de partenariat musées/sites du Pays Royannais Et Ville de Royan

Entre

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après dénommé « la Ville »

D'une part,

Et,

Dénomination : **Musée et site gallo-romains du Fâ**

Adresse : 25 route du Fâ – 17120 BARZAN

Téléphone : 05 46 90 43 66 – 05 46 90 33 45

e-mail : contact@fa-barzan.com

Représenté par : Olivier CHANOIT – Directeur du site du Fâ

D'autre part,

MISE EN LIGNE LE 14-03-2023

Il est convenu ce qui suit :

- 1) Les partenaires s'engagent à promouvoir les sites par tous les moyens nécessaires. Ils invitent leurs publics à visiter le site partenaire.
- 2) Les partenaires s'engagent à accorder un tarif préférentiel sur le billet d'entrée aux visiteurs, sur présentation d'un justificatif (billet d'entrée) du site partenaire. Ils en informent leurs visiteurs

Soit pour 2022 :

Le Musée de Royan accorde une réduction 50% sur le tarif normal pour les adultes.

Rappel : le Musée est gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

Le Musée et site gallo-romains du Fâ accorde : le tarif réduit soit 3€ au lieu de 5€ pour les adultes et 1,50€ au lieu de 2,50€ pour les enfants (8 à 15 ans) – Gratuit pour les moins de 8 ans

- 3) La présente convention est renouvelable par tacite reconduction chaque année et pourra être dénoncée à la demande d'un des partenaires.

Fait à Royan, en 2 exemplaires, le 17/3 2022

Le partenaire,

La Ville,
Le Maire de Royan

OLIVIER CHANOIT
Directeur du site du FA



Patrick MARENCO



Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 14 mars 2023

VILLE DE ROYAN



MUSÉE

D. Musée 22/052

Convention de partenariat musées/sites du Pays Royannais Et Ville de Royan

Entre

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après dénommé « la Ville »

D'une part,

Et,

Dénomination : **Musée et site gallo-romains du Fâ**

Adresse : 25 route du Fâ – 17120 BARZAN

Téléphone : 05 46 90 43 66 – 05 46 90 33 45

e-mail : contact@fa-barzan.com

Représenté par : Olivier CHANOIT – Directeur du site du Fâ

D'autre part,

MISE EN LIGNE LE 14-03-2023

Il est convenu ce qui suit :

- 1) Les partenaires s'engagent à promouvoir les sites par tous les moyens nécessaires. Ils invitent leurs publics à visiter le site partenaire.
- 2) Les partenaires s'engagent à accorder un tarif préférentiel sur le billet d'entrée aux visiteurs, sur présentation d'un justificatif (billet d'entrée) du site partenaire. Ils en informent leurs visiteurs

Soit pour 2022 :

Le Musée de Royan accorde une réduction 50% sur le tarif normal pour les adultes.

Rappel : le Musée est gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

Le Musée et site gallo-romains du Fâ accorde : le tarif réduit soit 3€ au lieu de 5€ pour les adultes et 1,50€ au lieu de 2,50€ pour les enfants (8 à 15 ans) – Gratuit pour les moins de 8 ans

- 3) La présente convention est renouvelable par tacite reconduction chaque année et pourra être dénoncée à la demande d'un des partenaires.

Fait à Royan, en 2 exemplaires, le 17/3 2022

Le partenaire,

OLIVIER CHANOIT
Directeur du site du FA

La Ville,
Le Maire de Royan

Patrick MARENCO



LE SITE DU FÂ
Route du Fâ
17120 BARZAN
SIRET : 453 901 811 00050
Tel : 05 46 90 43 86

